



[REDACTED]

- **PFAS** : Le PVDF fait partie des composés PFAS, au même titre que d'autres produits de Solvay. Les autorités françaises encouragent les industriels à **soumettre leurs commentaires** sur le dossier de restriction via la **consultation publique** lancée le 22 mars dernier par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]

f. PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées)

Les PFAS sont présents dans de **nombreux produits de la vie quotidienne** (revêtements anti-adhésifs pour ustensiles de cuisson, revêtements skis, membranes textiles imperméables et respirantes, etc.) comme dans de nombreux produits industriels (membranes de batteries, lubrifiants de performance aéronautique, peintures de performance, etc.). Leur résistance est ce qui justifie leur très large utilisation mais aussi la cause de préoccupations sanitaires. **La toxicité d'un certain nombre de ces composés est avérée.** L'ensemble des PFAS ciblés dans le dossier de restriction ont comme point commun une extrême persistance des substances elles-mêmes ou de leur(s) produit(s) de dégradation(s).

Les autorités de **cinq pays européens** (Pays-Bas, Allemagne, Suède, Norvège et Danemark) ont introduit le 13 janvier dernier une **proposition de restriction des PFAS** auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) correspondant à une interdiction de la **production**, de la **mise sur le marché** et de l'**utilisation** de l'ensemble des substances PFAS (jusqu'à 10 000 substances).

Depuis, conformément à la procédure REACH, l'ECHA a publié le 7 février 2023 le dossier de proposition de restriction. **Ce projet fait actuellement l'objet d'une évaluation par les deux comités d'experts de l'ECHA et d'une consultation publique.**

La procédure de restriction REACH est longue, le projet évoluera au fur et à mesure de son instruction, ce qui peut **fragiliser le processus de prise de décisions d'investissements** dans des secteurs clés. L'industrie se dit cependant confiante dans sa capacité à **établir rapidement l'absence de risque pour la santé humaine d'un sous ensemble de ces composés.**

Le **PVDF fait partie des composés PFAS**, au même titre que d'autres composés produits par Solvay. Les autorités françaises encouragent les industriels à **soumettre leurs commentaires** sur le dossier de restriction via la **consultation publique** lancée le 22 mars dernier par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).